

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Chronolignes

**De :** sesmael\_

**Date :** 03/04/2024 10:41

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint ma déposition concernant les Chronolignes.

Cordialement

Elisabeth Sesma

— Pièces jointes : —

---

Chronoligne déposition Elisabeth Sesma.docx

38,2 Ko

Le Mans, le 2 avril 2024

Monsieur le Préfet,

Je ne parlerai que de la ligne C5 Avenue Bollée, de l'arrêt Guillaume Apollinaire à la Place des Comtes du Maine. Je suis riveraine et fréquente cette ligne plusieurs fois par semaine.

Vu le volume des travaux et la **prévision des dépenses en fulgurante augmentation** pour le projet en son entier, il sera nécessaire de revoir totalement ce projet, et en amont prolonger la durée de l'enquête publique d'au moins un mois.

La **concertation** a été **insuffisante** en quantité en durée et en qualité. Un tel projet demande une forte participation citoyenne pour entraîner l'adhésion de chacun à ce nouveau plan de mobilité, et aux travaux qu'ils vont engendrer.

Les **réunions publiques** organisées ont pris la forme de sources d'informations plus que de concertation. J'ai dû faire le constat, que les porteurs du projet n'ont pas su me répondre à des questions pourtant assez simple.

Les **documents** du projet sur le site sont **peu lisibles** notamment les légendes et ne rendre pas facile de prendre suffisamment bien connaissance du projet.

Je demande alors un moratoire afin que les responsables puissent effectuer des études plus pertinentes concernant:

- la **nécessité d'enlever des arrêts** du plan actuel, en relation avec le gain de temps supposé qui sera alors annulé pour de nombreux utilisateurs
- l'**absence d'heures de passages supplémentaires** les dimanches et jours fériés (actuellement tous les 3 h environ)
- la **réelle santé et la longévité des arbres** de l'avenue Bollée (et autres prévus à l'abattage) et, les alternatives à l'abattage de ces arbres
- sur l'**évolution attendue du trafic routier** et notamment sur le report des automobilistes vers le bus ou le vélo,
- l'**amélioration pour les déplacements des piétons**, personnes handicapées ou encore avec poussette,
- la **réduction des émissions de CO2**,
- la **cohérence avec le plan climat du pays du Mans** et la stratégie bas carbone de l'état.
- la **possibilité de diminuer les places de parking** sans trop pénaliser les riverains. Une possibilité: Si je prends l'exemple de Coblenz (Allemagne) instaurer un Pass Parking (100€ l'année) pour les riverains sans possibilité de garage. Ceux avec garage doivent se garer dans leur garage, à défaut ils doivent payer leur parking aux horodateurs au même titre que tous les automobilistes occasionnels
- l'**importance de prolonger** la voie cyclable sécurisée des « 4 Pentes » jusqu'à la sortie de la ville à Béner au moins.

#### Les arbres

-La ville affirme que les arbres actuels sont en mauvaise santé et que leur longévité n'excéderait pas 10 ans. L'étude actuelle a été faite par les services de la mairie qui sont donc « juge et partie ». Une expertise indépendante est nécessaire.

- Une étude avec des garanties d'indépendance sur la santé et la longévité des arbres pourrait donc être menée pour plus d'objectivité.

- Pendant 20 à 25 ans les nouveaux arbres qu'il est prévu de replanter ne seront pas assez grands pour jouer leur rôle: filtrer les polluants et surtout rafraîchir l'atmosphère lors des canicules.

- Il est nécessaire d'étudier de manière approfondie l'intérêt de garder les arbres actuels et les aménagements permettant de le faire. Or cela n'a pas été fait de l'avis de la MRAE

Concernant les GES, le projet ne fait pas de référence au plan climat, ni à des études sur la modification de la circulation routière. Le projet ne fait pas de référence au plan climat du pays du Mans. Est-il donc cohérent de ce point de vue?

Utilisatrice régulière des transports en commun je suis pour un développement des transports public, mais je suis opposée à la réalisation des Chronodignes et en particulier de la ligne C5.

Veuillez agréer, monsieur le Préfet mes salutations sincères,

Elisabeth Sesme

, 72000 Le Mans

#### Quelques références à l'appui:

- La MRAE a étudié l'étude d'impact environnementale du projet. Ces remarques permettent de soulever plusieurs questions (mission régionale d'autorité environnementale). [pdl-2023-7275\\_projet\\_chronodignes\\_le\\_mans\\_metropole\\_72\\_2023appd100.pdf](#)
- Rapport du WWF: [https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-07/20180704\\_Etude-defi-climatique-villes.pdf](https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-07/20180704_Etude-defi-climatique-villes.pdf)